

27 novembre 1992 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Allocution de M. François Mitterrand, Président de la République, à l'occasion du dîner d'Etat offert par le roi Hussein 1er de Jordanie et la reine Nour, à Amman le 27 novembre 1992.

Sire, Madame, Mesdames et Messieurs,

- Je remercierai d'abord votre Majesté pour ces paroles de bienvenue et vous-même madame pour l'accueil qui nous a été réservé depuis notre arrivée.

- C'est le second séjour que nous effectuons en Jordanie. Nous avons grand plaisir à nous retrouver parmi vous, ayant conservé de fidèles souvenirs de nos rencontres initiales.

- Ce sentiment provient sans doute de la richesse de l'histoire et de la culture de votre pays placé depuis des temps immémoriaux au coeur de grands mouvements historiques et religieux qui ont façonné le Proche et le Moyen-Orient ainsi que le monde de la Méditerranée auquel la France appartient aussi.

- La Jordanie garde les traces de ce passé souvent tourmenté et la mémoire vivante de ces civilisations qui ont vu l'émergence de trois religions monothéistes et de leurs valeurs spirituelles et sociales.

- Au début de ce siècle, la grande révolte arabe suscitée par votre arrière grand-père est venue apporter un renouveau politique fondamental dans cette région. La Jordanie moderne créée par le Roi Abdallah, votre grand-père est le fruit de ce mouvement dont vous assumez l'héritage et vous avez vous-même depuis quarante ans assuré la direction de ce pays que vous avez fait progresser en dépit des tensions et des conflits.

- Au développement économique et social spectaculaire de votre pays, vous avez voulu ajouter la dimension politique d'une forme de démocratisation, de promotion, de respect des droits de l'individu.

- Hier encore, votre pays a subi les conséquences directes ou indirectes de la crise et de la guerre du Golfe. Au péril militaire, s'est ajouté un lourd fardeau économique et financier pour la Jordanie et les épreuves ne se sont pas terminées avec la fin des combats.

- Ces temps difficiles nous ont fourni de nouvelles occasions de concrétiser notre volonté de travailler ensemble au développement de votre pays et à la stabilité de la région. Nous avons alors éprouvé la solidité et la confiance de nos relations bilatérales et je crois pouvoir dire que la Jordanie, lorsqu'elle l'a souhaité, a reçu le soutien de la France.

- Depuis ma dernière visite nos relations bilatérales se sont encore développées et nous avons poursuivi et accru nos échanges culturels par exemple en matière d'archéologie, en matière audiovisuelle. Je vous remercie d'avoir décidé qu'il y aurait la création d'une radio francophone. Nous nous sommes engagés depuis peu dans une prometteuse coopération médicale. Nos échanges d'étudiants vont être facilités par l'accord intervenu sur l'équivalence des diplômes de nos deux pays.

- Nous avons également multiplié les échanges de cadres dans le domaine militaire comme dans celui de la diplomatie et de la justice, coopération bien sûr directement liée au caractère privilégié de nos relations politiques.\

La position de la France reste fondée sur les principes que j'ai déjà évoqués lors de mon précédent voyage en 1984. Je n'ai pas besoin de les rappeler. Que de fois ai-je répété les mêmes affirmations sur toutes les tribunes internationales.

.....

- Pour résumer, je demande que tous les peuples de la région et les Etats, tous les peuples y compris le peuple israélien, l'Etat israélien, tous les peuples c'est-à-dire aussi le peuple palestinien, puissent vivre dans des structures de leur choix derrière des frontières sûres et reconnues. La solution ne peut qu'être globale et en ignorant notamment la question palestinienne, on ne pourrait aboutir - si on y aboutit - qu'à une paix précaire.

- Bien entendu le dialogue doit s'instaurer entre les véritables parties concernées ce qui implique que de part et d'autre on parle avec les représentants des peuples intéressés. Je pourrais ajouter parce qu'après tout, peut-être n'y a-t-on pas pensé quand j'énonçais tous ces principes, qu'ils s'appliquent également au Liban.

- Le processus de paix qui s'est ouvert avec la conférence de Madrid va dans le bon sens. J'aurais préféré une autre méthode. Mais ainsi que je le répète constamment, mieux vaut le processus qui existe plutôt que ceux qui n'existent pas. J'ajouterai une autre définition lapidaire : mieux vaut également une paix à petits pas que pas de paix du tout.

- En tout cas des signaux sont émis de part et d'autre, et des mesures sont prises pour établir une certaine confiance. Elles sont peut-être insuffisantes, mais répétons-le, elles existent. Une récente réunion du groupe sur le développement économique régional à Paris a bien montré que la volonté de dialogue sur des sujets d'intérêt commun peut parvenir à s'imposer. Je pense que pour ce processus de paix, l'Europe et la France peuvent apporter leur contribution. Elles l'apportent chaque fois qu'elle est demandée, comme l'a prouvé la récente réunion de Paris.

- Pour le règlement du conflit israélo-arabe, la Jordanie occupe une place centrale. En acceptant de participer activement aux négociations bilatérales et multilatérales elle a clairement réaffirmé sa volonté de paix, elle l'a indiqué encore en définissant avec Israël les termes d'un ordre du jour. Cette préoccupation peut ouvrir la voie de la réconciliation, de la coopération et de la sécurité pour l'ensemble de la région.

- Bref, la Jordanie est un partenaire nécessaire, chacun le sait, à tout règlement. Et notre présence ici, mon voyage à Amman, veut traduire cette conviction.

Quelques mots sur le Golfe où les mêmes principes doivent prévaloir. Il ne peut y avoir stabilité s'il n'y a pas reconnaissance du droit des uns et des autres d'exister et de coexister dans ces fameuses frontières, sûres, reconnues et respectées.

- Parlons clair, c'est la meilleure diplomatie. On s'inquiète de ce que fera l'Irak : ou bien il s'inclinera devant les décisions des Nations unies, ou bien il respectera les populations qui relèvent de son autorité, les concitoyens de l'Irak, et la paix reviendra plus vite qu'on ne le croit. Les populations de ce grand pays cesseront alors de souffrir des conséquences de la guerre.

- La France souhaite que le martyre des populations cesse ou soit abrégé par la levée du blocus, mais cela dépend d'abord du gouvernement de l'Irak, et pour compléter la clarté des principes que j'évoque, parmi les mesures qui pourront être retenues, j'exclus toute partition de l'Irak, hypothèse d'ailleurs qui n'a été évoquée devant moi par aucun des pays qui ont pris part à la guerre du Golfe. Encore une fois, Sire, votre pays et vous-même, jouez et pouvez jouer plus encore un rôle déterminant dans ces conflits qui vous entourent.

- Je terminerai ce toast en souhaitant bonheur et prospérité à vous-même, Majesté, à vous Madame, à votre famille, à ceux que vous aimez. Mais puisque nous sommes là, les hôtes du peuple jordanien, c'est à lui que je m'adresserai pour finir. Je peux témoigner de l'amitié que la France lui porte et je lui prête un avenir radieux de paix et de prospérité.